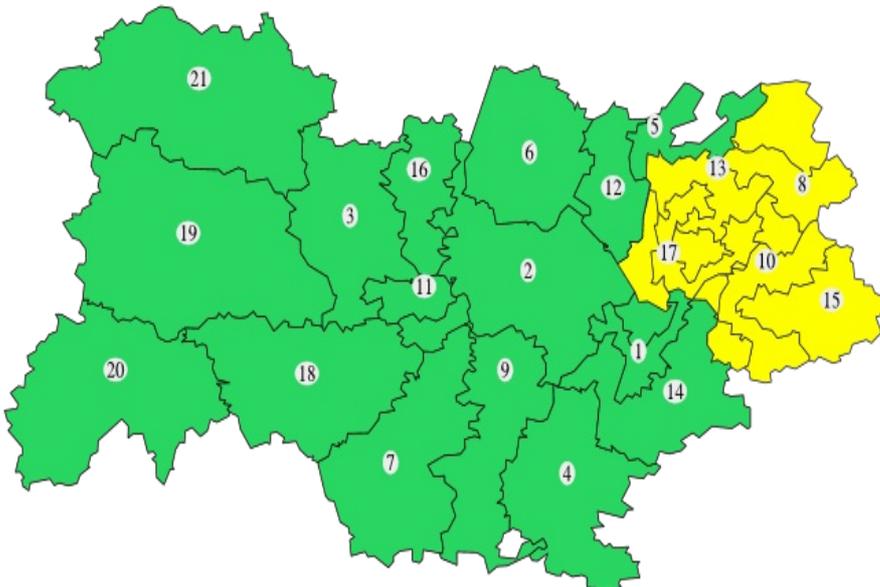


### >> Vigilances



	Bassins d'air concernés par une vigilance	Polluant en cause	Prévision de seuil dépassé
15	Zone Alpine Savoie	PM10	50
8	Vallée de l'Arve	PM10	50
10	Vallée Maurienne Tarentaise	PM10	50
17	Zone urbaine des Pays de Savoie	PM10	50
13	Zone Alpine Haute-Savoie	PM10	50

<span style="color: green;">■</span>	<b>Pas de vigilance particulière</b>
<span style="color: yellow;">■</span>	<b>Vigilance jaune</b> Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil information
<span style="color: orange;">■</span>	<b>Vigilance orange</b> Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte premier niveau OU Dépassement persistant, soit 2 ou 3 jours consécutifs, seuil information, entre J-2 et J+1
<span style="color: red;">■</span>	<b>Vigilance rouge</b> Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte second niveau OU Dépassement persistant, soit 2 jours consécutifs ou plus, seuil alerte premier niveau OU Dépassement persistant, soit 4 jours consécutifs ou plus, seuil information, de J-2 à J+1

### >> Commentaire de la situation et de l'évolution

Depuis mardi 15 mars, la France est survolée par un "nuage" de particules désertiques. Des retombées ont pu être observées sur de nombreux massifs, mais les concentrations mesurées avaient été relativement peu impactées jusque là.

Mercredi 16, l'évolution de ce nuage et des conditions météorologiques a entraîné le dépassement du seuil d'information et de recommandation sur l'ouest de la région, dans l'Allier et le Puy-de-Dôme.

Jeudi 17, la partie ouest de la région semble ne plus être suffisamment impactée pour justifier la mise en place d'une vigilance, même si les concentrations pourront être élevées par endroit dans cette zone.

Sur la partie est, et plus principalement sur les massifs alpins, compte tenu de l'évolution des conditions météorologiques, l'impact des poussières désertiques pourrait être important aujourd'hui.

L'ensemble des zones alpines de Savoie et de Haute-Savoie, ainsi que les zones urbaines de ces départements (mais à l'exception du bassin lémanique) pourraient voir leurs concentrations en particules PM10 dépasser leur seuil d'information et de recommandation. Aussi, afin de limiter la hausse des concentrations par des phénomènes de surémissions liées aux activités anthropiques ces zones sont placées en vigilance jaune.

# VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

## RECOMMANDATIONS

Valable pour les épisodes de **type mixte**

### » Se protéger pour limiter mon exposition

**A noter :** au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

**Populations vulnérables :** femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

**Populations sensibles :** personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

#### Population générale



Il n'est pas nécessaire de modifier vos activités



Continuez d'aérer votre domicile



Privilégiez les sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort

#### Personnes sensibles et vulnérables



Eloignez vous des grands axes routiers aux périodes de pointes



Limitez les activités physiques intenses



Eloignez vos enfants de la pollution automobile



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque

► [Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

### » Agir pour limiter mes émissions

#### Particuliers



Évitez d'utiliser des pesticides dans vos jardins



Évitez de brûler vos déchets verts



En voiture, adoptez une conduite souple



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes

#### Professionnels



Reportez l'écobuage et toutes opérations de brûlage à l'air libre



Limitez l'utilisation des pesticides et les épandages d'engrais



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes

#### Collectivités



Maîtrisez la température de vos bâtiments (19°C)



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



Réduisez l'activité des chantiers ou prenez des mesures limitant leurs émissions, comme l'arrosage



Favorisez les pratiques de mobilité les moins polluantes